

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC**  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

<b>Title - Sujet</b> REVERSE OSMOSIS UNIT	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 31184-151455/A	<b>Date</b> 2015-08-18
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 31184-151455	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$HL-632-67813	
<b>File No. - N° de dossier</b> hl632.31184-151455	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-09-28</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> J.L. LeGrow	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hl632
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-3524 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-5227
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> NATIONAL RESEARCH COUNCIL CANADA BLDG M-50 1200 MONTREAL RD OTTAWA Ontario K1A0R6 Canada	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Fuel & Construction Products Division  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
7A2, Place du Portage, Phase III  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	<p>REVERSE OSMOSIS UNIT TO BE SUPPLIED IN ACCORDANCE WITH THE ATTACHED ANNEX "A" SPECIFICATION.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>BIDDERS ARE TO PAY PARTICULAR ATTENTION TO ARTICLES 3.1 SECTION 1 TECHNICAL BID AND 4.1.1.1 MANDATORY TECHNICAL CRITERIA.</li> </ul> <p>BIDS RECEIVED WILL BE EVALUATED SOLELY ON THE INFORMATION SUBMITTED AT BID CLOSING. IT IS THE RESPONSIBILITY OF BIDDERS TO SUBMIT A COMPLETE TECHNICAL PROPOSAL DETAILING THE UNIT THEY ARE OFFERING AND HOW IT COMPLIES WITH THE REQUIREMENTS OF THE ATTACHED ANNEX "A" SPECIFICATION.</p>	31184	31184	1	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
2	<p>COMMISSIONING AND TRAINING THE CONTRACTOR WILL BE RESPONSIBLE FOR COMMISSIONING AND ON-SITE TRAINING FOR NRC PERSONNEL IN OTTAWA, ONTARIO.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>BIDDERS ARE TO QUOTE AN ALL-INCLUSIVE LOT PRICE FOR THIS ITEM, THE LOT PRICE IS TO INCLUDE ALL TRAVEL, TRANSPORTATION, LIVING EXPENSES, MEALS, LABOUR, MATERIALS AND INCIDENTALS.</li> </ul>	31184	31184	1	Lot	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	

Solicitation No. - N° de l'invitation

31184-151455/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hl63231184-151455

Buyer ID - Id de l'acheteur

hl632

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc

---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX .....</b>	<b>2</b>
1.1 BESOIN - SOUMISSION .....	2
1.2 COMPTE RENDU .....	2
1.3 ACCORDS COMMERCIAUX.....	2
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES .....</b>	<b>3</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS.....	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION .....	3
2.4 LOIS APPLICABLES .....	3
2.5 MEILLEURE DATE DE LIVRAISON - SOUMISSION.....	4
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....</b>	<b>5</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS .....	5
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION .....</b>	<b>6</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION - ARTICLES MULTIPLES.....	6
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>7</b>
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION.....	7
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	7
<b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>	<b>9</b>
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....	9
6.2 BESOIN - CONTRAT.....	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	9
6.4 DURÉE DU CONTRAT.....	9
6.5 RESPONSABLES.....	9
6.6 PAIEMENT.....	10
6.7 ATTESTATIONS .....	10
6.8 LOIS APPLICABLES .....	10
6.9 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS .....	11
6.10 CLAUSES DU GUIDE DES CUA.....	11
6.11 INSPECTION ET ACCEPTATION .....	11
ANNEXE « A » .....	12

N° de l'invitation - Solicitation No.

31184-151455/A

N° de réf. du client - Client Ref. No.

31184-151455

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

hl632.31184-151455

Id de l'acheteur - Buyer ID

hl632

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Besoin - soumission**

Le besoin est décrit en détail sous « Détails de l'article ».

### **1.2 Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **1.3 Accords commerciaux**

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

---

## PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans [le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

### 2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### 2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 10 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

### 2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

N° de l'invitation - Solicitation No.

31184-151455/A

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

hl632.31184-151455

Id de l'acheteur - Buyer ID

hl632

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

**2.5 Meilleure date de livraison - soumission**

Bien que la livraison soit demandée pour le 31 décembre 2015, la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le \_\_\_\_\_.

---

## PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

### 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Les prix doivent figurer dans les détails de l'article seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I : Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### **Section II : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Les modalités suivantes sont incorporées aux présentes

Référence de CUA	Section	Date
C3011T	Fluctuation du taux de change	2013-11-06

#### **Section III : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

---

## PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

### 4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### 4.1.1 Évaluation technique

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour permettre une évaluation complète.

##### 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

- a) Le soumissionnaire doit fournir la documentation avec leur soumission montrant comment ils répondent aux exigences techniques détaillées dans l'annexe "A".

#### 4.1.2 Évaluation financière

##### 4.1.2.1 Critères financière obligatoires

- a) Le soumissionnaire doit offrir des prix de lot fermes en devises canadiennes, les taxes applicables exclus, DDP rendu droits acquittés à destination Incoterms 2000, les droits de douane inclus pour chaque article offert ; et
- b) La proposition financière du soumissionnaire doit respecter les modalités de paiement; et
- c) Le soumissionnaire qui présente une offre sur des articles dotés du même NNO pour des destinations différentes, doit présenter *(insert one: un prix ferme OR un(des) prix unitaire(s) ferme(s) OR un(des) prix de lot ferme(s))* pour chacun de ces articles.

### 4.2 Méthode de sélection - Articles multiples

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse globalement.

---

## PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

### 5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### 5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le [Formulaire de déclaration](#) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

#### 5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](#) » ([http://www.travail.gc.ca/fra/normes\\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml)) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#) .

N° de l'invitation - Solicitation No.

31184-151455/A

N° de réf. du client - Client Ref. No.

31184-151455

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

hl632.31184-151455

Id de l'acheteur - Buyer ID

hl632

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

**5.2.2.1 Certifications des produits**

Le soumissionnaire certifie que tous les produits proposés sont conformes au spécification sous "Détails de l'article".

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

---

## PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### 6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### 6.2 Besoin - contrat

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits sous « Détails de l'article ».

### 6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 6.3.1 Conditions générales

[2010A](#) (2015-07-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

### 6.4 Durée du contrat

#### 6.4.1 Livraison totale

L'entrepreneur doit avoir terminé la livraison totale dans les \_\_\_\_\_ jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.

#### 6.4.2 Respect des délais de livraison

L'entrepreneur est prié d'aviser le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux dans les plus brefs délais de son incapacité de respecter les délais de livraison fixés et de demander, par la même occasion, une prolongation du délai et de proposer un calendrier de livraison révisé tout en offrant avec sa demande une considération pour cette révision. Le ministère se réserve le droit, conformément aux conditions générales, **de résilier le contrat, en totalité ou en partie, pour motif d'inexécution**, le jour ouvrable suivant la date de livraison établie dans le contrat.

### 6.5 Responsables

#### 6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

J.L. LeGrow Chef D'Équipe D'approvisionnement  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements, Secteur des achats commerciaux de la  
gestion de l'approvisionnement  
Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers  
Division des produits pétroliers et des produits de construction (HL)  
Portage III, 7A2, 11 rue Laurier  
Gatineau QC K1A 0S5  
Téléphone: (819) 956-3524 Télécopieur: (819) 956-5227  
Courriel Joe.Legrow@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 6.5.2 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

	Renseignements généraux	Suivi de la livraison
Nom:	_____	_____
No de téléphone:	_____	_____
No de télécopieur:	_____	_____
Courriel:	_____	_____

## 6.6 Paiement

### 6.6.1 Base de paiement - prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes précisés dans le contrat selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$ CAD (*insert amount at contract award*). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 6.6.2 Limite de prix

Clause du guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

### 6.6.3 Modalités de paiement

Clause du guide des CCUA H1001C (2008-05-12), Paiements multiples

## 6.7 Attestations

### 6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

## 6.8 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur \_\_\_\_\_ (*insert the name of the province of territory as specified by the Bidder in its bid, it applicable*), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

**6.9 Ordre de priorité des documents**

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2015-07-03) biens - (complexité moyenne);
- c) Besoin;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_ (*inscrire la date de la soumission*) (si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le \_\_\_\_\_ » **ou** « , modifiée le \_\_\_\_\_ » *et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications*).

**6.10 Clauses du guide des CCUA**

Les modalités suivantes sont incorporées aux présentes

Référence de CCUA	Section	Date
G1005C	Assurances	2008-05-12

**6.11 Inspection et acceptation**

Le responsable technique sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

## ANNEXE « A »

### Spécifications du besoin de système d'osmose inverse

#### Section 1 : Exigences du système d'adoucissement de l'eau

- Le système doit comprendre deux adoucisseurs d'eau fonctionnant en alternance pour réduire la dureté de l'eau municipale en utilisant une résine échangeuse d'ions.
- Les réservoirs doivent être en composite résistant à la corrosion et être construits d'une coquille de polyéthylène doublée de fibres de verre continues.
- Les réservoirs doivent être d'au moins 14 po de diamètre x 47 po de hauteur et contenir une résine cationique réticulée de haute qualité pour adoucir l'eau.
- L'adoucisseur doit comprendre un réservoir de saumure à concentration élevée construit en polyéthylène résistant à la corrosion qui peut contenir jusqu'à dix (10) sacs de 20 kg de sel.
- Le réservoir de saumure doit être équipé d'un purgeur d'air de sûreté automatique.
- La soupape de sécurité doit être logée dans une enceinte de protection à l'intérieur du réservoir de saumure.
- L'adoucisseur doit comprendre un robinet de service pour effectuer les cycles d'entretien, de lavage à contre-courant, de saumurage, de rinçage lent et de remplissage.
- Le débit de calcul de l'adoucisseur doit être d'au moins 18 gal./min avec une chute de pression de 8 lb/po<sup>2</sup> (environ).
- L'entrée de l'adoucisseur doit être de 1,5 po et comprendre deux dérivations intégrées.
- Le débit du contre-courant doit être de 5,5 gal/min.
- Le système doit être équipé d'un contrôleur programmable capable de garder en mémoire toutes les données de débit nécessaires pour compléter un cycle de régénération.
- Le contrôleur doit être en mesure d'effectuer un cycle de régénération contrôlée.
- Un manuel d'exploitation et d'entretien complet en anglais doit être fourni.
- Une formation sur place doit être offerte aux employés du CNRC par le fournisseur.
- Il incombe au fournisseur d'effectuer la mise à l'essai du système ainsi que de mettre à l'essai et de vérifier entièrement son fonctionnement.

#### Section 2 : Exigences du dispositif d'osmose inverse

- Système à passage unique monté sur un châssis en acier industriel revêtu qui fournit un accès facile pour l'entretien courant, la maintenance et la surveillance de la performance du système ainsi que pour le soutien des composants d'osmose inverse.
- L'appareil doit être en mesure de produire jusqu'à 10 gal/min d'eau de procédé de 50 à 100 °F à partir de l'eau d'alimentation

- Les filtres à charbon actif doivent éliminer le chlore et les chloramines de l'eau d'alimentation.
- Le dispositif doit comprendre une pompe d'alimentation à haute pression.
- Les contenants sous pression en plastique renforcé de fibre de verre doivent être orientés à l'horizontale aux fins d'entretien.
- La tuyauterie d'alimentation basse pression, d'eau rejetée et du recyclage d'eau rejetée doit être de série 80 en PVC et en polyéthylène réticulé.
- Les conduites à haute pression doivent être une combinaison de tuyaux de série 10 et de série 40 en acier inoxydable, de tuyaux flexibles renforcés et de raccords en acier inoxydable.
- Tous les robinets et la pompe à haute pression doivent être en acier inoxydable.
- Les robinets d'eau rejetée et d'eau rejetée à recycler doivent être à aiguille pour faciliter le réglage.
- Un échantillon de robinet est requis pour déterminer la qualité de l'eau produite par le système.
- Tuyau d'entrée de 1 po NPT.
- Tuyau de sortie de 1 po NPT.
- Un contrôleur à semi-conducteurs du système doit être en mesure de surveiller et de contrôler la performance globale de l'appareil.
- Le démarreur de moteur et le contrôleur doivent être installés dans des enceintes résistantes à l'humidité et à la corrosion.
- Un branchement unique de 208 V c.a., triphasée à laquelle sera branché le démarreur afin d'alimenter le système.
- Un sectionneur principal verrouillable est requis pour sectionner l'alimentation haute tension du matériel.
- Le dispositif doit être en mesure de recevoir des entrées à contact sec de commandes de démarrage et d'arrêt à distance.
- Le dispositif doit être équipé de débitmètres pour indiquer les débits de l'eau produite et de l'eau rejetée.
- L'appareil doit être doté des capacités de surveillance visuelle de la conductivité de l'eau.
- L'appareil doit être pleinement protégé contre la basse pression de l'eau et la basse conductivité de conductivité par des avertisseurs avec contacts secs à usage externe.
- L'appareil doit être équipé d'un avertisseur sonore.
- Tous les documents doivent être fournis en anglais. Les documents doivent comprendre toutes les procédures et tous les schémas relatifs à l'utilisation et au soutien du système.
- Une formation sur place doit être offerte par le fournisseur aux employés du CNRC.
- Il incombe au fournisseur d'effectuer la mise à l'essai du système ainsi que de mettre à l'essai et de vérifier à fond son fonctionnement.

Section 3 : Exigences du système de post-traitement

- Réservoir de stockage d'eau très pure en polyéthylène de 125 gallons
- Capteur de position de flottaison à 3 réglages pour contrôler le niveau d'eau (élevé, moyen, faible).
- Pompes duplex Grundfos avec démarreur de moteur et tableau de commande.
- Lampe UV et contrôleur installés sur la tuyauterie.
- Filtres doubles de post-traitement
- Support métallique pour soutenir les pompes, les démarreurs et les robinets de réglage, la lampe UV avec une alimentation électrique de 208 V à partir d'un seul point.
- Fournir et installer une boucle d'eau en tuyauterie de polypropylène de 32 mm soudée par fusion entre l'appareil d'osmose inverse et les réservoirs existants d'eau désionisée sur place.
- Le système doit être entièrement mis en service par le fournisseur.
- La documentation complète en anglais est requise pour tous les composants du système.
- Une formation sur place doit être offerte par le fournisseur aux employés du CNRC.